

Comment surmonter la tragédie du deuil périnatal?

DISTRICT Lorsque la mort vient interrompre un projet d'enfant, les parents en devenir se retrouvent souvent seuls et démunis. Spécialisée dans le deuil périnatal, l'association AGAPA Suisse-Romande leur propose une écoute bienveillante. Rencontre avec Fabienne Oberli, accompagnatrice pour le Jura et le Jura bernois.

Dans un monde idéal, le mot «deuil» ne devrait pas être associé à la grossesse ou à la naissance. Dans la réalité, il arrive que la mort tombe comme un couperet et bouleverse tout sur son passage, laissant des parents désarmés, tristes et anxieux pour la suite. La mort périnatale concerne toute perte depuis la conception jusqu'aux premières semaines de vie. Elle recouvre des réalités très différentes, allant de la fausse couche à l'interruption médicale de grossesse, en passant par la naissance d'un enfant mort-né.

Être à l'écoute des souffrances

Les cas de figure sont divers et variés. Pour autant, l'association AGAPA réfute toute hiérarchie dans la souffrance ou dans la gravité. Tout dépend de l'implication des parents, qui n'est pas liée au stade de la grossesse: «La plupart des gens se sentent concernés dès le test de grossesse positif, et ils commencent à se projeter», explique Fabienne Oberli, accompagnatrice de l'AGAPA pour le Jura et le Jura bernois. Une projection qui parfois, au détour d'une échographie, s'arrête net: «La perte est vécue comme un événement très dur, et le temps qui passe n'arrange rien. En parler ou se faire accompagner peut aider, parfois longtemps après. Il arrive que des femmes viennent consulter des années plus tard, pour soigner cette plaie restée béante, apaiser cette douleur.»

Surtout que, face à la mort, l'entourage est tout aussi démuní et des phrases qui se veulent réconfortantes peuvent se révéler maladroites, voire blessantes: «On entend souvent: "Ça marchera la prochaine fois, vous avez le temps!" La perte précoce est souvent banalisée car, dans notre société, on tait la grossesse lors du premier trimestre, comme si elle n'existait pas.» Fabienne Oberli observe que plus la mort survient



Fabienne Oberli accompagne les parents endeuillés.

© FABIANNE OBERLI

tôt, moins elle est prise en considération. Au contraire, quand le ventre s'arrondit, quand la chambre est prête, quand les futurs grands-parents commencent à se projeter, la détresse des parents endeuillés est davantage reconnue par la société. «Nous sommes là aussi pour écouter l'entourage: parfois ce sont les proches qui cherchent de l'aide. La perte est une tragédie familiale», tient à préciser l'accompagnatrice.

Repartir à zéro

Pour certains couples, notamment ceux qui ont recours à la procréation médicalement assistée (PMA), l'échec fait partie intégrante du parcours. Autant de déceptions à affronter avant de reprendre espoir et de voir ses efforts récompensés. «Il est fréquent que le premier essai

ne soit pas couronné de succès. Il faut accompagner ces parents en devenant pour qui le chemin peut être très long et périlleux. À vrai dire, ce sont souvent les femmes qui viennent nous rencontrer. Les hommes ne s'autorisent pas à exprimer ce qu'ils ressentent, ils sont là en soutien, mais en retrait», note Fabienne Oberli. Comment rester serein, après un premier échec? Comment surpasser ses peurs, notamment celle que la mort s'invite à nouveau? «Le désir d'enfant est parfois malmené par l'angoisse, voire la culpabilité des mères: "Pourquoi je n'ai pas réussi à mener ma grossesse à terme?" Elles cherchent une raison à ce qui leur est arrivé.» Au-delà de la mort d'un enfant, c'est un projet d'avenir qui se trouve amputé. Il faut donner un sens à cette épreuve.

Selon la loi suisse, les tout-petits nés au-delà de 22 semaines de grossesse ou atteignant un poids de 500 grammes sont désormais inscrits d'office au registre de l'état civil. Pour les bébés nés en dessous de ce seuil, les parents peuvent demander un document attestant de l'existence de ce bébé, s'ils le souhaitent. À l'initiative de la Pastorale des familles, un lieu de mémoire à Develier-Dessus a été inauguré, le 8 octobre dernier, à la chapelle de l'unité. Dédié à ceux disparus trop tôt, cet espace de recueillement est précieux pour reconnaître et alléger les souffrances de leurs proches.

Caroline Libbrecht

www.agapa-suisseromande.ch